

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00010 Numéro SIREN : 871 500 104 Nom ou dénomination : HENDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000830

HENDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.317,89 Euros

Siège social : La Gardeloupe 56700 HENNEBONT

871 500 104 R.C.S. LORIENT

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2022

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

		31/01/2022			31/01/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	231 398	223 401	7 997	9 214
	Fonds commercial (1)	157 441		157 441	157 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 137 170	19 143	1 118 027	1 120 912
	Constructions	21 610 210	11 045 134	10 565 077	4 505 910
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 462 659	5 309 404	2 153 255	1 256 656
	Autres immobilisations corporelles	1 004 212	841 014	163 198	177 035
	Immobilisations en cours	2 148 498		2 148 498	3 923 093
	Avances et acomptes	55 000		55 000	409 452
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	910 001		910 001	910 001
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 992 953		1 992 953	1 897 377
	Prêts	1 107 147	60 061	1 047 086	946 599
	Autres immobilisations financières	23 011		23 011	23 011
TOTAL (II)		37 839 699	17 498 156	20 341 543	15 336 701
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	72 072		72 072	68 517
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 287 518	114 732	7 172 785	6 682 597
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	525 420	9 074	516 346	528 747
	Autres créances	3 094 881		3 094 881	2 646 091
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 191 314		3 191 314	3 191 314
	DISPONIBILITES	1 601 043		1 601 043	3 190 097
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	172 337		172 337	192 104
	TOTAL (III)	15 944 585	123 806	15 820 779	16 499 468
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		53 784 283	17 621 962	36 162 322	31 836 168

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 070 097

969 610

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/01/2022	31/01/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	39 318	39 318
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 895 940	1 895 940
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 932	3 932
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 846 280	7 843 426
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 302 588	2 502 854
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	13 088 058	12 285 470
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	60 140	96 551
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	60 140	96 551
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 474 715	8 201 017
	Emprunts et dettes financières divers	1 435 323	736 169
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 253 574	6 140 004
	Dettes fiscales et sociales	3 535 566	3 970 331
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 679	
	Autres dettes	277 266	406 626
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	23 014 124	19 454 147
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	36 162 322	31 836 168
Total du bilan en centimes		36 162 321,90	31 836 168,30
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		12 413 299	12 585 369
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Etats financiers au 31/01/2022

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2022	31/01/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	91 794 479		91 794 479	93 239 943
	Production vendue (Biens)	62 026		62 026	19 888
	Production vendue (Services et Travaux)	1 839 271		1 839 271	1 835 181
	Montant net du chiffre d'affaires	93 695 776		93 695 776	95 095 012
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			73 933	62 444
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			120 637	114 456
	Autres produits			27 310	65 087
Total des produits d'exploitation (1)				93 917 656	95 336 999
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			71 137 687	71 376 197
	Variation de stock			(538 580)	501 669
	Achats de matières et autres approvisionnements			304 223	242 984
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 974 657	6 864 256
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 198 272	1 207 039
	Salaires et traitements			7 602 190	7 846 929
	Charges sociales du personnel			2 493 524	2 392 597
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 166 320	786 441
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			123 806	81 445	
Dotations aux provisions			2 780	40 518	
Autres charges			10 079	19 996	
Total des charges d'exploitation (2)				90 474 959	91 360 071
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 442 697	3 976 928

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2022	31/01/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 442 697	3 976 928
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	74 522	41 758
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	4 096	4 161
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 223	3 523
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		79 842	49 442
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	101 559	57 813
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		101 559	57 813
RESULTAT FINANCIER		(21 717)	(8 371)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 420 980	3 968 557
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	40 381	4 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		40 381	4 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	170	200
	Sur opérations en capital	23 799	526
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		23 969	726
RESULTAT EXCEPTIONNEL		16 412	3 274
PARTICIPATION DES SALAIRES		425 864	522 117
IMPOTS SUR LES BENEFICES		708 940	946 860
TOTAL DES PRODUITS		94 037 879	95 390 441
TOTAL DES CHARGES		91 735 291	92 887 587
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 302 588	2 502 854
Résultat de l'exercice en centimes		2 302 588,20	2 502 854,12
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		3 257	3 960

Etats financiers au 31/01/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2021 (PCG 2021). Le PCG 2021 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Logiciels :

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n° 2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier les deux fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ces fonds de commerce en raison du fait que leur valeur actuelle est supérieure à leur valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles entrées au cours de l'exercice ont été traitées en respectant la réglementation.

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Règles et Méthodes Comptables

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non les frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristournes et autres avantages financiers au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur. Les cotisations centrales sont intégrées au montant du stock.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision complémentaire de 2 780 Euros concernant le solde des points cartes de fidélité clients de l'Espace Culturel a été comptabilisée.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût

Règles et Méthodes Comptables

d'entrée des immobilisations concernées

- Immobilisations financières :

-> Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie "Engagements hors bilan".

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID-19

En date du 30 Janvier 2020, l'OMS déclare une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) après avoir confirmé, le 22 Janvier 2020, la transmission interhumaine du virus Covid-19.

Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Le 16 Mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19.

Il a été prolongé jusqu'au 10 Juillet 2020 par la loi du 11 Mai 2020.

L'état d'urgence a été instauré à nouveau par la loi du 14 Octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 Février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

Règles et Méthodes Comptables

En date du 29 Octobre 2020, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 Novembre 2020 inclus.

Contrairement au premier confinement, cette fois les rayons dits "non essentiels" ont également dû être fermés pendant cette période.

Cet état d'urgence a une nouvelle fois été prolongé jusqu'au 1er Juin 2021.

Les conséquences de cette pandémie mais également les travaux importants de rénovation et d'agrandissement de l'hypermarché ont impacté les comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2022 de la manière suivante :

- Concernant l'hypermarché situé à Hennebont :

- . l'activité libre service est en léger repli ;
- . les chiffres d'affaires des rayons dits "traditionnels" sont en repli également, à contrario le chiffre d'affaires des activités culturelles est quant à lui en nette amélioration ;
- . une stabilité des frais de personnel, liée notamment à l'absence de versement d'une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) sur cet exercice, contrairement à N-1 ;
- . une diminution des charges d'exploitation concernant des dépenses exceptionnelles dues à la Covid-19 (gels, masques, dépenses d'entretien, équipements de protection...).

- Concernant le supermarché situé à Kervignac :

- . l'activité libre service est également en diminution ;
- . l'activité Drive est également en baisse par rapport à l'exercice précédent ;
- . une stabilité des frais de personnel, liée notamment à l'absence de versement d'une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) sur cet exercice, contrairement à N-1 ;
- . une diminution des charges d'exploitation concernant des dépenses exceptionnelles dues à la Covid-19 (gels, masques, dépenses d'entretien, équipements de protection...).

Règles et Méthodes Comptables

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

COVID-19

Au vu de la situation actuelle, il est prématuré d'estimer précisément les conséquences de la pandémie sur les comptes de l'exercice en cours ayant débuté le 1er Février 2022.

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

- . par l'amélioration de la situation sanitaire liée au contexte COVID ;
- . par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, liée au contexte COVID ;
- . par les fortes tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de début 2022.

CHANGEMENT DE MODALITES D'APPLICATION

Aucun élément significatif n'est à signaler

INTEGRATION FISCALE

La société HENDIS est intégrée fiscalement depuis le 1er Février 2005. La société mère et redevable de l'Impôt sur les Sociétés est la SAS FIDES.

Le mode de comptabilisation est la 3ème conception, à savoir la comptabilisation de la charge d'impôt dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale et réallocation immédiate de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires.

CONSOLIDATION

La société HENDIS fait partie d'un groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS FIDES au capital de 37 000€ dont le siège social se situe à Hennebont.

Engagements hors bilan

1. EMPRUNT BPA

Contrat de prêt de 470 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de la mise en place du système d'étiquette électroniques.

ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : - Euros

L'emprunt arrive à échéance le 25/01/2022.

2. EMPRUNT BPO

Contrat de prêt de 798 200 Euros d'une durée de 15 ans pour le financement d'équipements.

ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 706 638 Euros

ø Nantissement en 9^{ème} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 15/04/2034.

3. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 320 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 135 908 Euros

ø Nantissement en 7^{ème} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

4. EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Contrat de prêt de 4 000 000 Euros d'une durée de 15 ans pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 1 626 632 Euros

ø Débloqué à hauteur de : 1 626 632 Euros

ø Reste à débloquent à la clôture : 2 373 368 Euros

ø Nantissement du fonds de commerce

Engagements hors bilan

5. EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Contrat de prêt de 2 100 000 Euros d'une durée de 10 ans pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 985 012 Euros
- ø Débloqué à hauteur de : 1 567 067 Euros
- ø Reste à débloquer à la clôture : 532 933 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu pour compte commun de la BECM et le Crédit Agricole.

6. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de travaux d'aménagement et l'acquisition de matériel.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 167 223 Euros
- ø Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/12/2023.

7. EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Contrat de prêt de 4 200 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 421 550 Euros
- ø Débloqué à hauteur de : 617 569 Euros
- ø Reste à débloquer à la clôture : 3 582 431 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu pour compte commun de la BECM et le Crédit Agricole.

Engagements hors bilan

8. EMPRUNT ARKEA

Contrat de prêt de 1 280 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de travaux.

ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 538 062 Euros

ø Nantissement en 1^{er} rang du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 30/10/2026.

9. EMPRUNT BPO

Contrat de prêt de 910 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement d'équipements.

ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 652 076 Euros

ø Caution solidaire de la société FIDES

L'emprunt arrive à échéance le 19/12/2026.

10. EMPRUNT EDEL

Contrat de prêt de 400 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de matériels.

ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 344 297 Euros

ø Nantissement du fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 15/12/2027.

11. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 400 000 Euros d'une durée de 5 ans pour le financement de divers matériel.

ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : - Euros

ø Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/01/2022.

Engagements hors bilan

12. EMPRUNT BECM

Contrat de prêt de 880 000 Euros d'une durée de 95 mois (dont 16 mois de franchise, soit un amortissement en 79 mensualités) pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 869 066 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu et a égalité de rang avec le Crédit Agricole.

13. EMPRUNT BECM

Contrat de prêt de 620 000 Euros d'une durée de 143 mois (dont 16 mois de franchise, soit un amortissement en 127 mensualités) pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 619 544 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu et a égalité de rang avec le Crédit Agricole.

14. EMPRUNT BECM

Contrat de prêt de 3 594 000 Euros d'une durée de 9 ans pour le financement de la transformation et de l'aménagement du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 2 991 043 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu pour compte commun de la BECM et le Crédit Agricole.

L'emprunt arrive à échéance le 30/06/2028.

15. EMPRUNT BECM

Contrat de prêt de 2 531 200 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de la transformation et de l'aménagement du magasin

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 2 415 825 Euros
- ø Débloqué à hauteur de : 2 419 262 Euros
- ø Reste à débloquer à la clôture : 111 938 Euros

Engagements hors bilan

- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu pour compte commun de la BECM et le Crédit Agricole.

L'emprunt arrive à échéance le 30/06/2033.

16. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimées en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements portent sur un montant de **719 645 Euros**.

Cette méthode d'évaluation est celle conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC n°2003-R.01 fondée sur IAS 19 version de Mai 2022 (Méthode 1 de la Recommandation de l'ANC n°2013-02 du 07 Novembre 2013).

En cas d'application de la Méthode 2, la méthode d'évaluation retenue est en tout point conforme à la norme IAS 19 révisée et publiée en Juin 2011 (Méthode 2 de la Recommandation de l'ANC n°2013-02 du 07 Novembre 2013) et les engagements sont évalués à **387 203 Euros**.

Paramètres retenus pour l'évaluation :

- ø Départ volontaire : 100 % ;
- ø Age de départ à la retraite : 62 ans (âge légal de départ) ;
- ø Taux de charge cadres : 45% ;
- ø Taux de charge non cadres : 30% ;
- ø Taux d'actualisation : 1,11% .

Capital social

		31/01/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89

Effectif moyen

	31/01/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		

--

Filiales et participations

31/01/2022

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL ACTIV SPORT (31/01/2022)

SARL AGF PARFUMERIE (31/01/2022)

2. Participations (10 à 50 %)

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL ACTIV SPORT (31/01/2022)

SARL AGF PARFUMERIE (31/01/2022)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

Capital
 Capitaux propres
 Quote part détenue en pourcentage
 Valeur comptable des titres détenus - Brute
 Valeur comptable des titres détenus - Nette
 Prêts et avances consentis
 Montant des cautions et avals
 Chiffre d'affaires
 Résultat du dernier exercice clos
 Dividendes encaissés

Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
2 000 1 000	1 143 325 (131 992)	100,00 100,00	910 000 1	910 000 1
Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
		2 696 473 698 067	256 214 (7 656)	
Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
françaises	étrangères	françaises	étrangères	

Etats financiers au 31/01/2022

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	388 838				388 838
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	388 838				388 838

CORPORELLES	Terrains	1 137 170				1 137 170
	Constructions sur sol propre	3 479 534		2 751 947		6 231 481
	sur sol d'autrui	8 815 784			100 597	8 715 187
	instal. agencé aménagement	2 783 554		3 969 988	90 000	6 663 542
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 667 411		1 345 752	550 504	7 462 659
	Instal., agencement, aménagement divers	65 403				65 403
	Matériel de transport	276 884		51 394	48 061	280 217
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	704 595		7 774	53 776	658 593
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	3 923 093		4 866 752	6 641 347	2 148 498
	Avances et acomptes	409 452		55 000	409 452	55 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 262 879		13 048 607	7 050 799	33 417 748

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	910 001				910 001
	Autres titres immobilisés	1 897 377		96 668	1 092	1 992 953
	Prêts et autres immobilisations financières	1 029 671		100 487		1 130 158
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 837 049		197 155	1 092	4 033 112

TOTAL	32 488 766		13 245 762	7 050 799	844 031	37 839 699
--------------	-------------------	--	-------------------	------------------	----------------	-------------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	222 183	1 218		223 401
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	222 183	1 218		223 401
CORPORELLES	Terrains	16 258	2 884		19 143
	Constructions sur sol propre	585 795	289 192		874 988
	sur sol d'autrui	8 260 275	56 561	100 597	8 216 239
	instal. agencement aménagement	1 726 891	317 016	90 000	1 953 907
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 410 755	447 396	548 747	5 309 404
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	38 353	5 540		43 893
	Matériel de transport	164 426	34 959	40 772	158 614
	Matériel de bureau, mobilier	667 067	11 553	40 113	638 507
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		16 869 821	1 165 102	820 230	17 214 693
TOTAL		17 092 004	1 166 320	820 230	17 438 094

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	96 551	2 780	39 192	60 140
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	96 551	2 780	39 192	60 140
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	60 061			60 061
	Sur stocks et en-cours	67 297	114 732	67 297	114 732
	Sur comptes clients	14 148	9 074	14 148	9 074
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	141 506	123 806	81 445	183 867
	TOTAL GENERAL	238 057	126 586	120 637	244 007
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			126 586	120 637	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	1 107 147	1 107 147	
	Autres immobilisations financières	23 011	23 011	
	Clients douteux ou litigieux	909	909	
	Autres créances clients	524 511	524 511	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	29 289	29 289	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 751	17 751	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	369 392	369 392	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	363 324	363 324	
	Débiteurs divers	2 315 125	2 315 125	
	Charges constatées d'avances	172 337	172 337	
	TOTAL DES CREANCES	4 922 796	4 922 796	
	Prêts accordés en cours d'exercice	100 253		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/01/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	12 474 715	1 873 890	5 965 271	4 635 554
	Emprunts et dettes financières divers	1 435 323	1 435 323		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 253 574	5 253 574		
	Personnel et comptes rattachés	1 776 054	1 776 054		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	922 728	922 728		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	261 134	261 134		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	575 651	575 651		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 679	37 679		
	Groupe et associés	16 297	16 297		
	Autres dettes	260 969	260 969		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	23 014 124	12 413 299	5 965 271	4 635 554
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 777 613			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 503 915			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	15 384			

Produits à recevoir

31/01/2022

Total des Produits à recevoir		1 487 684
Autres immobilisations financières		4 113
Intérêts courus sur créances i	4 113	
Autres créances clients		217 346
Clients - Factures à établir	217 346	
AUTRES CREANCES		1 266 225
Avoirs sur RRR à recevoir	992 533	
Avoirs sur achats à recevoir	80 069	
Avoirs sur fgx à recevoir	3 200	
Organismes sociaux - P.A.R.	8 280	
Form.alternance remb.à recevoir	4 584	
Prevoyance .indemnités à recev	3 296	
P.A.R. - Rbt assurance	174 264	

Charges à payer

31/01/2022

Total des Charges à payer		3 232 231
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 839
Int.cour.s/emprunt établ.crédi	1 839	
Emprunts et dettes financières divers		64 317
Int.cour.s/participation sal.	61 060	
Int. s/ dettes rattachées FIDES	3 257	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		343 492
Fournisseur factures non parve	201 866	
Fnp Fournisseurs frais généra	141 626	
Dettes fiscales et sociales		2 792 604
Dettes provision congés payés	240 201	
Dettes prov pour CP nouvelle p	361 143	
Dettes provisionnées partic sa	425 864	
Intéressement à payer	331 956	
Autr.charg.de pers.à payer	79 632	
Prime accord salarial à payer	119 959	
Prime conventionnelle à payer	34 634	
Prime bilan encadrement	155 604	
Charges soc. congés payés anc.	91 950	
Charges soc. congés payés nouv	110 144	
Provision régul. réduction Fil	13 722	
Provision 13ème mois	8 952	
Charges soc/prime accord salar	41 985	
Charges sociales sur primes bi	70 022	
Charges à payer - assurance ta	1 362	
Forfait social	85 173	
Charges sociales à payer FPC	13 404	
Charges sociales à payer cons	30 601	
Charges sociales à payer taxe	9 167	
ETAT-CFE	12 407	
ETAT-CVAE	130 650	
ETAT-TASCOM	267 048	
ETAT-TAXES FONCIERES	27 146	
Etat - TLPE	988	
ETAT - COTISATION SOLIDARITE	128 176	
Taxe sur les véhicules de soci	714	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		28 499
Fourn. immo factures à recevoi	28 499	
Autres dettes		1 480
ACDlec - charges à payer	1 480	

Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2022
Total des produits exceptionnels		40 381
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		40 381
Prod sur cessions d'immob corp	22 000	
Prod sur cessions d'immob fina	18 381	
Total des charges exceptionnelles		23 969
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		170
pénalités amendes fiscales&pén	170	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		23 799
valeurs comptables immos corpo	22 709	
valeurs comptables immos fin.	1 090	
Résultat exceptionnel		16 412

Charges constatées d'avance

31/01/2022

Charges constatées d'avances		172 337
Charges constatées d'avance - Exploitation		139 667
48602000	CCA Loyer galerie marchande	26 678
48602100	CCA charges galerie marchande	3 998
48662200	CCA honoraires	750
48610200	CCA Location immobilière	2 690
48610800	CCA Location mat antivol	2 004
48611000	CCA Location mat manutention	428
48611200	CCA Location mat autres	117
48615000	CCA maintenance matériel	24 867
48615100	CCA maintenance logiciel	18 749
48615200	CCA maintenance caisses et ass	
48615400	CCA maintenance mat. Antivol	20 841
48620000	CCA divers frais généraux	15 267
48620200	CCA assurance multirisques	13 294
48620400	CCA assurance incendie batiments	87
48625000	CCA honoraires	917
48630000	CCA affichages permanents	8 101
48635000	CCA abonnements téléphone	880
Charges constatées d'avance - Financières		32 670
48660600	CCA electricité	1 187
48661100	CCA sous-traitance	14 194
48661600	CCA assurances	
48661800	CCA documentation	389
48662300	CCA publicité	1 590
48662600	CCA téléphone	
48665000	CCA fournitures COVID	15 310

Produits constatés d'avance

31/01/2022

Produits constatés d'avance	
-----------------------------	--

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

31/01/2022	Résultat avant Impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	3 420 980	842 907	2 578 073
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(409 452)	(133 967)	(275 485)
RESULTAT COMPTABLE	3 011 528	708 940	2 302 588

(1) après retraitements fiscaux.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2022

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos 31 janvier 2022, dont elle constate l'existence, et qui s'élève à 2.302.588,20 €, de la façon suivante :

Bénéfice 2.302.588,20 €

Affectation :

- A titre de distribution de dividendes à hauteur de 500.000 €
- Au poste « Autres réserves », à hauteur du solde soit 1.802.588,20 €
Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 10.648.868 euros (valeur arrondie),

Total affecté : 2.302.588,20 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 12.588.058 euros.

Le dividende unitaire est donc de 2,07 Euros (valeur arrondie).

L'Assemblée Générale prend acte que :

- Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions du nouvel article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.
- Conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 nouveau du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU.
- Les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

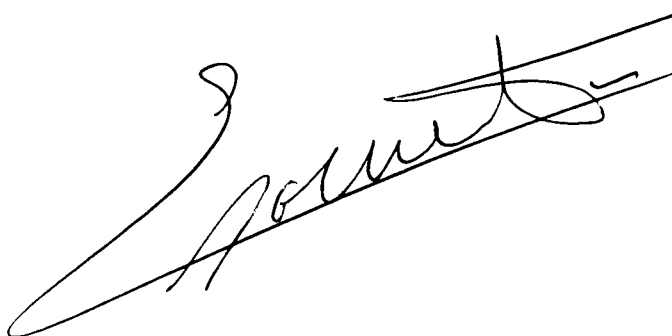
Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que le montant des dividendes distribués, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31/01/2021	1.500.000 €	61,99 €	1.499.938,01 €
31/01/2020	1.001.822,04 €	41,40 €	1.001.780,60 €
31/01/2019	1.300.000 €	53,70 €	1.299.946,30 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 24 juin 2022

**Certifiée conforme
Le Président**

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company, is written over the printed text 'Le Président'.



EXPERTISE COMPTABLE et AUDIT

HENDIS

Société par actions simplifiée

La Gardeloupe – BP 129

56700 HENNEBONT

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 janvier 2022**





EXPERTISE COMPTABLE et AUDIT

HENDIS

Société par actions simplifiée

La Gardeloupe – BP 129

56700 HENNEBONT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 janvier 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HENDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Eléments Significatifs de l'annexe des comptes annuels concernant les événements principaux de l'exercice et les incidences de la crise sanitaire.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne l'évaluation des stocks et les ristournes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

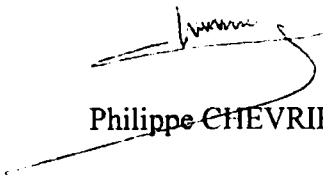
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

QUIMPERLE, le 16 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
CIGEST FINANCES



Philippe CHEVRIER

Bilan Actif

		31/01/2022			31/01/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	231 398	223 401	7 997	9 214
	Fonds commercial (1)	157 441		157 441	157 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 137 170	19 143	1 118 027	1 120 912
	Constructions	21 610 210	11 045 134	10 565 077	4 505 910
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	7 462 659	5 309 404	2 153 255	1 256 656
	Autres immobilisations corporelles	1 004 212	841 014	163 198	177 035
	Immobilisations en cours	2 148 498		2 148 498	3 923 093
	Avances et acomptes	55 000		55 000	409 452
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	910 001		910 001	910 001
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 992 953		1 992 953	1 897 377
	Prêts	1 107 147	60 061	1 047 086	946 599
	Autres immobilisations financières	23 011		23 011	23 011
TOTAL (II)		37 839 699	17 498 156	20 341 543	15 336 701
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	72 072		72 072	68 517
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 287 518	114 732	7 172 785	6 682 597
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	525 420	9 074	516 346	528 747
	Autres créances	3 094 881		3 094 881	2 646 091
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 191 314		3 191 314	3 191 314
	DISPONIBILITES	1 601 043		1 601 043	3 190 097
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	172 337		172 337	192 104
	TOTAL (III)	15 944 585	123 806	15 820 779	16 499 468
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		53 784 283	17 621 962	36 162 322	31 836 168
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 070 097	969 610
(3) dont créances à plus d'un an					

Etats financiers au 31/01/2022

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2022	31/01/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 442 697	3 976 928
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	74 522	41 758
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	4 096	4 161
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 223	3 523
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		79 842	49 442
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	101 559	57 813
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		101 559	57 813
RESULTAT FINANCIER		(21 717)	(8 371)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 420 980	3 968 557
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	40 381	4 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		40 381	4 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	170	200
	Sur opérations en capital	23 799	526
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	23 969	726
RESULTAT EXCEPTIONNEL		16 412	3 274
PARTICIPATION DES SALAIRES		425 864	522 117
IMPOTS SUR LES BENEFICES		708 940	946 860
TOTAL DES PRODUITS		94 037 879	95 390 441
TOTAL DES CHARGES		91 735 291	92 887 587
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 302 588	2 502 854
Résultat de l'exercice en centimes		2 302 588,20	2 502 854,12
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		3 257	3 960

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2021 (PCG 2021). Le PCG 2021 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Logiciels :

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n° 2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier les deux fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ces fonds de commerce en raison du fait que leur valeur actuelle est supérieure à leur valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles entrées au cours de l'exercice ont été traitées en respectant la réglementation.

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Règles et Méthodes Comptables

d'entrée des immobilisations concernées

- Immobilisations financières :

-> Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

-> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie "Engagements hors bilan".

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'aucune provision comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COVID-19

En date du 30 Janvier 2020, l'OMS déclare une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI) après avoir confirmé, le 22 Janvier 2020, la transmission interhumaine du virus Covid-19.

Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Le 16 Mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19.

Il a été prolongé jusqu'au 10 Juillet 2020 par la loi du 11 Mai 2020.

L'état d'urgence a été instauré à nouveau par la loi du 14 Octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 Février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

Règles et Méthodes Comptables

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

COVID-19

Au vu de la situation actuelle, il est prématuré d'estimer précisément les conséquences de la pandémie sur les comptes de l'exercice en cours ayant débuté le 1er Février 2022.

L'activité et les résultats du nouvel exercice sont susceptibles d'être impactés :

- . par l'amélioration de la situation sanitaire liée au contexte COVID ;
- . par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, liée au contexte COVID ;
- . par les fortes tensions inflationnistes, accentuées par le contexte international et géopolitique de début 2022.

CHANGEMENT DE MODALITES D'APPLICATION

Aucun élément significatif n'est à signaler

INTEGRATION FISCALE

La société HENDIS est intégrée fiscalement depuis le 1er Février 2005. La société mère et redevable de l'impôt sur les Sociétés est la SAS FIDES.

Le mode de comptabilisation est la 3ème conception, à savoir la comptabilisation de la charge d'impôt dans les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale et réallocation immédiate de l'économie d'impôt aux filiales déficitaires.

CONSOLIDATION

La société HENDIS fait partie d'un groupe consolidé dont la société consolidante est la SAS FIDES au capital de 37 000€ dont le siège social se situe à Hennebont.

Engagements hors bilan

5. EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Contrat de prêt de 2 100 000 Euros d'une durée de 10 ans pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 985 012 Euros
- ø Débloqué à hauteur de : 1 567 067 Euros
- ø Reste à débloquent à la clôture : 532 933 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu pour compte commun de la BECM et le Crédit Agricole.

6. EMPRUNT BPI

Contrat de prêt de 600 000 Euros d'une durée de 7 ans pour le financement de travaux d'aménagement et l'acquisition de matériel.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 167 223 Euros
- ø Nantissement de fonds de commerce

L'emprunt arrive à échéance le 31/12/2023.

7. EMPRUNT CREDIT AGRICOLE

Contrat de prêt de 4 200 000 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 421 550 Euros
- ø Débloqué à hauteur de : 617 569 Euros
- ø Reste à débloquent à la clôture : 3 582 431 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu pour compte commun de la BECM et le Crédit Agricole.

Engagements hors bilan

12. EMPRUNT BECM

Contrat de prêt de 880 000 Euros d'une durée de 95 mois (dont 16 mois de franchise, soit un amortissement en 79 mensualités) pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 869 066 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu et a égalité de rang avec le Crédit Agricole.

13. EMPRUNT BECM

Contrat de prêt de 620 000 Euros d'une durée de 143 mois (dont 16 mois de franchise, soit un amortissement en 127 mensualités) pour le financement des travaux d'aménagements du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 619 544 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu et a égalité de rang avec le Crédit Agricole.

14. EMPRUNT BECM

Contrat de prêt de 3 594 000 Euros d'une durée de 9 ans pour le financement de la transformation et de l'aménagement du magasin.

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 2 991 043 Euros
- ø Nantissement du fonds de commerce pris pari passu pour compte commun de la BECM et le Crédit Agricole.

L'emprunt arrive à échéance le 30/06/2028.

15. EMPRUNT BECM

Contrat de prêt de 2 531 200 Euros d'une durée de 12 ans pour le financement de la transformation et de l'aménagement du magasin

- ø Niveau résiduel de l'emprunt à la date du bilan : 2 415 825 Euros
- ø Débloqué à hauteur de : 2 419 262 Euros
- ø Reste à débloquer à la clôture : 111 938 Euros

Capital social

		31/01/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		241 986,00	0,1625	39 317,89

31/01/2022

770000

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2022
			Augmentations	Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	388 838					388 838
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	388 838					388 838
CORPORELLES	Terrains	1 137 170					1 137 170
	Constructions sur sol propre	3 479 534		2 751 947			6 231 481
	sur sol d'autrui	8 815 784				100 597	8 715 187
	instal. agencé aménagement	2 783 554		3 969 988		90 000	6 663 542
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 667 411		1 345 752		550 504	7 462 659
	Instal., agencement, aménagement divers	65 403					65 403
	Matériel de transport	276 884		51 394		48 061	280 217
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	704 595		7 774		53 776	658 593
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	3 923 093		4 866 752	6 641 347		2 148 498
	Avances et acomptes	409 452		55 000	409 452		55 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 262 879		13 048 607	7 050 799	842 939	33 417 748
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	910 001					910 001
	Autres titres immobilisés	1 897 377		96 668		1 092	1 992 953
	Prêts et autres immobilisations financières	1 029 671		100 487			1 130 158
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 837 049		197 155		1 092	4 033 112
TOTAL		32 488 766		13 245 762	7 050 799	844 031	37 839 699

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		96 551	2 780	39 192	60 140
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		96 551	2 780	39 192	60 140
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	60 061			60 061
	Sur stocks et en-cours	67 297	114 732	67 297	114 732
	Sur comptes clients	14 148	9 074	14 148	9 074
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		141 506	123 806	81 445	183 867
TOTAL GENERAL		238 057	126 586	120 637	244 007
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			126 586	120 637	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir

		31/01/2022
Total des Produits à recevoir		1 487 684
Autres immobilisations financières		4 113
Intérêts courus sur créances i	4 113	
Autres créances clients		217 346
Clients - Factures à établir	217 346	
AUTRES CREANCES		1 266 225
Avoirs sur RRR à recevoir	992 533	
Avoirs sur achats à recevoir	80 069	
Avoirs sur fgx à recevoir	3 200	
Organismes sociaux - P.A.R.	8 280	
Form.alternance remb.à recevoir	4 584	
Prevoyance .indemnités à recev	3 296	
P.A.R. - Rbt assurance	174 264	

Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2022
Total des produits exceptionnels		40 381
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		40 381
Prod sur cessions d'immob corp	22 000	
Prod sur cessions d'immob fina	18 381	
Total des charges exceptionnelles		23 969
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		170
pénalités amendes fiscales&pén	170	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		23 799
valeurs comptables immos corpo	22 709	
valeurs comptables immos fin.	1 090	
Résultat exceptionnel		16 412

Produits constatés d'avance

31/01/2022

Produits constatés d'avance
